



Lon'Info

No 31
Juin 2019



AUTORITÉ

2. Le billet du Syndic
3. Election complémentaire
Parole aux candidats

INFORMATIONS OFFICIELLES

4. Informations du Conseil communal
Fête des Vignerons - 1^{er} août
JO de la Jeunesse 2020
5. Le mot de...
Concours

PERSONNEL COMMUNAL

6. Départ de O. Burnet
Promotions de F. Perri et G. Kukeski
La Municipalité recrute

PERSONNEL COMMUNAL

7. Nos apprentis - Auxiliaires de nettoyage
Stagiaires - Patrouilleurs scolaires

ENVIRONNEMENT

8. ForêtSuisse
10. Jardins Vivants (biodiversité)
11. Abandon de déchets - Cartes déchèterie
12. Respect du tri et du personnel communal

ECOLES & EGLISES

12. Concours de dessins
13. Bibliothèque des Pressoirs
Passeport-vacances
14. Paroisse protestante
15. Paroisse catholique

SOCIÉTÉS LOCALES

16. Jeunesse
17. Commission culturelle
18. Epicerie
20. Lonature

JUBILAIRES & POPULATION

22. M. Max Müller
Graphique de l'évolution de la population

INFOS GÉNÉRALES

23. Impressum - Prochaines séances du Conseil
Communal - Horaires d'été de
l'administration communale
24. Flyer d'invitation à la Fête du 1^{er} août

2 Autorité



Le billet du Syndic

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

L'été est bien là, avec ses orages et ses trombes d'eau régulières, mais les vacances se profilent dans des conditions que j'espère idéales et méritées pour chacun.

Les multiples activités communales se poursuivent, avec des informations importantes pour le futur développement de notre Commune. C'est le mercredi 8 mai dernier que les réponses ont été données à « Quel avenir pour ma villa ? » lors de d'une séance d'informations aux divers propriétaires ; une soirée très réussie avec la présence de quelques 120 personnes à la Maison des Pressoirs.

Les divers documents des présentations sont disponibles sur le site internet de la Commune selon les rubriques suivantes :

- Programme national de recherche 71 - Gérer la consommation d'énergie
- Économies d'énergie - Transformation - Valorisation immobilière
- Transformation des villas individuelles et densification douce
- Politique énergétique, exigences légales et subventions du programme bâtiments
- Conseils en financement immobilier

Pour une éventuelle concrétisation de ce qui précède, le règlement du PGA communal devra être révisé et adapté à ces besoins futurs.

Afin de répondre aux attentes du développement communal en liaison avec le PALM (Projet d'Agglomération Lausanne Morges) et les directives cantonales, la révision de notre PGA (Plan Général d'Affectation) et de son règlement sont en pleine élaboration avec l'aide de notre

BAMO (Bureau d'Aide au Maître de l'Ouvrage).

Une des pièces maîtresses de ce développement et l'étude-test en plein chantier du plan d'affectation (PA) en Carouge et la requalification de la RC 80 (route de Denges).

C'est le lundi 27 mai 2019 que la Municipalité a pu accueillir son nouveau municipal, en la personne de **Monsieur Joël Henneberger**. Monsieur Henneberger a tout de suite pris en main les dossiers de son dicastère et c'est avec une grande satisfaction que le collège municipal peut poursuivre une gestion optimale de la Commune.

Pour le personnel communal, bien des changements et adaptations sont en train de se faire, ceci est reflété dans les pages suivantes de ce Lon'Info.

La Municipalité tient tout particulièrement à remercier **Monsieur Olivier Burnet**, notre Chef de Voirie, qui quitte ses fonctions au 30 juin 2019. Un grand merci pour son engagement pour la commune de Lonay. Ses compétences et connaissances du métier ont été de grands atouts tout au long de ces années.

Et selon la tradition, qu'il fasse toujours bon vivre à Lonay est notre souhait le plus cher.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons, en novembre, dans le Lon'Info automne/hiver. La Municipalité vous souhaite un été rempli de chaleur.

Votre Syndic
Philippe Guillemain

Horaires de l'administration communale

Lundi : de 10h à 19h non-stop (sauf vacances scolaires d'été : 8h à 11h et 14h à 16h)

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi : fermé tout le jour

3 Autorité

Election complémentaire

M. Joël Henneberger a été élu tacitement, au second tour, nouveau conseiller municipal de la Commune de Lonay. Il a rejoint le collège municipal suite à son assermentation, en date du 27 mai dernier.

Suite à la démission de **M. Yves Borremans** de son poste de conseiller municipal, les électeurs de la Commune de Lonay ont été convoqués aux urnes le dimanche 19 mai dernier pour élire un nouveau conseiller municipal. Au terme de ce premier tour, **M. Joël Henneberger** a obtenu 373 voix, score qui l'a placé à 3 voix de la majorité absolue (376).

Les électeurs ne se sont cependant pas rendus aux urnes le 9 juin 2019 pour un second tour puisque les deux autres candidats ont renoncé à poursuivre et que seul M. Henneberger a renouvelé sa candidature.

La Municipalité est ravie de débiter sa collaboration avec M. Henneberger qui connaît très bien les enjeux liés à ses nouvelles responsabilités.

Pour votre information, voici les résultats officiels de cette votation :

- Gasser Steve : 213 voix
- Henneberger Joël : 373 voix
- Zutter Jean-Pierre : 127 voix

Parole aux candidats

Courrier de M. J. Henneberger à la population :

« Chers Lonaysannes et Lonaysans,

Je suis très honoré et tiens à vous remercier pour la confiance qui m'a été accordée lors de l'élection complémentaire du 19 mai dernier.

Je mesure son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village. J'ai hâte de relever ce défi tout en étant à l'écoute de la population et plus particulièrement dans les dicastères qui me sont attribués :

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique
- Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures
- Développement durable

Le développement harmonieux de Lonay me tient à cœur afin que notre village reste un endroit où il fait bon vivre.

Je me réjouis d'apporter de nouvelles idées et d'offrir mes compétences ainsi que mon énergie positive au sein de la Municipalité.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien.

Dans l'attente de vous rencontrer au sein de notre belle commune, veuillez recevoir, chers Lonaysannes et Lonaysans, mes meilleures salutations.

Joël Henneberger »

Courrier de M. S. Gasser à la population :

« Chères Lonaysannes, Chers Lonaysans,

J'ai connu un mois de mai des plus enrichissant, intéressant et riche en émotions. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette aventure, et m'ont soutenu dans celle-ci.

A la fin du 1^{er} tour, le constat était pour le moins clair. Les chances de renverser la tendance relativement faibles. Au vu du plébiscite de la population pour Joël Henneberger, il me paraissait difficile de tous vous entraîner - par égoïsme - dans un second tour dont l'issue était pour le moins incertaine. De plus j'œuvre depuis bientôt quinze ans au sein de la commission des finances et je préside celle-ci depuis 3 ans. Ainsi, j'ai pour motivation de gérer au mieux les deniers publics. Cet élément, et bien d'autres, ont également pesé dans la balance.

Dès lors, j'ai pris contact avec Joël Henneberger afin de le féliciter et de l'assurer de mon soutien pour sa nouvelle aventure.

Pour ma part, je reste à ce jour président de la commission des finances et continuerai à travailler pour le bien de notre commune à mon échelle. Et, qui sait, peut-être que dans 2 ans...

Encore une fois, merci à tous.

A toi Joël, je te souhaite bonne chance et, comme je te l'ai dit, je suis à ta disposition si je peux te soutenir dans ton action.

Steve Gasser »

M. Jean-Pierre Zutter n'a pas souhaité s'exprimer sur cette élection complémentaire. Nous tenons à le remercier pour le temps qu'il a consacré à ces votations.

La Municipalité

4 Informations officielles

Conseil communal

Dans sa séance du 9 avril 2019, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal :

Préavis n° 1/2019 - Construction de la nouvelle route de liaison entre la RC 80 et la route d'Echandens baptisée chemin des Plantages.

Le Conseil communal a validé le crédit demandé pour ce projet. Les travaux ont débuté au mois de mai et se termineront dans le courant du mois de juillet 2019. Pour le moment, ce tronçon ne donnera pas accès à la RC 80 aux piétons.



Préavis n° 2/2019 - Réaménagement de l'arrêt de bus « Lonay, Parc »

Ce préavis a été accepté par le Conseil communal et les travaux ont rapidement été réalisés. L'arrêt de bus est d'ores et déjà en fonction.

Fête des 20 Vignerons 19

A Vevey, du 18 juillet au 11 août, la Fête des Vignerons battra son plein.

Comme déjà annoncé dans le Lon'Info de décembre 2018, c'est **M. Kevin Mathey** qui représentera la Commune de Lonay lors de cette manifestation, en tant que Banneret.

Il a déjà participé aux répétitions et s'est vu confectionner un costume aux couleurs lonaysannes.

Toutes les informations relatives à cet événement sont disponibles sur www.fetedesvignerons.ch.

Fête nationale

Lonaysannes, Lonaysans,

La Municipalité et la Jeunesse de Lonay vous invitent cordialement à célébrer la fête nationale le **jeudi 1^{er} août**, au Parc des sports et de loisirs.

A la fin du présent numéro, vous trouverez un flyer détachable concernant cette manifestation.

Nous comptons sur vous pour venir nombreux à cette occasion afin de partager un moment convivial, en famille ou entre amis.



Jeux olympiques de la Jeunesse 2020

A l'occasion des prochains JOJ2020, le Corps préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire ont mis en place une manifestation qui unira les Communes et les élèves vaudois.

Le 19 septembre prochain, deux élèves de Lonay représenteront les couleurs de notre Commune et porteront le drapeau des Jeux olympiques lors de cet événement. Les deux jeunes choisis par la Municipalité sont **Luna Morerod** et **Kai Della Vecchia**.

A l'issue de la cérémonie, les deux drapeaux des JOJ seront hissés au Centre sportif et à l'Administration communale. Ils resteront en place jusqu'à la fin de jeux, soit le 22 janvier 2020.

LAUSANNE
2020

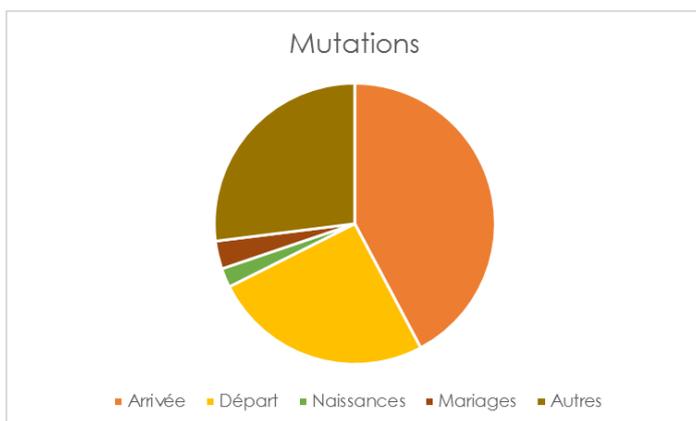


5 Informations officielles

Le mot de la Préposée au contrôle de l'habitant

Le contrôle des habitants est la première porte d'entrée des nouveaux arrivés sur notre commune. Il est également là pour les départs, changements d'adresses et toutes autres démarches qu'un habitant doit entreprendre.

Il est impératif que le Registre des habitants soit parfaitement tenu et en adéquation avec la réalité de la population lonaysanne, ces données étant communiquées par voie informatique aux services cantonaux. A titre indicatif, depuis le 1^{er} août 2018, 288 arrivées en résidence principale ont été enregistrées. A ces mutations s'ajoutent : 173 départs, 15 naissances, 22 mariages et 184 autres mutations (décès, naturalisation, divorces, changement de permis, etc.).



A la fin de ce numéro, vous trouverez un tableau démontrant l'évolution de notre population. En 2018, nous comptons **2'593** habitants, contre 2'291 en 2006. A l'été 2019, les nouveaux arrivants qui s'installeront dans les bâtiments du chantier « Les Léontines » augmenteront encore notre population pour cette année.

Enfin, d'août 2018 à juin 2019, 273 attestations d'établissement ont été délivrées par le contrôle des habitants.

Tamara Imhof
Préposée au Contrôle de l'Habitant

Découvrez votre village

Solution du concours n° 30 d'avril 2019



Quatre personnes ont reconnu **le candélabre** des Rues Basses.

Après tirage au sort, les gagnants ont été récompensés et nous les remercions pour leur participation.

Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie :



où se trouve **cette cabine téléphonique londonienne** ?

Les réponses doivent parvenir, au plus tard le 15 août 2019, à l'administration communale au numéro 021 804 74 73.

6 Personnel communal

Départ de M. Olivier Burnet

Après 16 années passées en tant que Chef du service de la voirie, **M. Olivier Burnet** quittera ses fonctions le 30 juin 2019.

Nous tenons à le remercier pour son engagement pour la commune de Lonay. Il a su faire bénéficier le service de voirie de ses précieuses connaissances qui ont été nécessaires au bon développement du village.

Nous espérons avoir l'occasion de le croiser à nouveau dans notre village et lui souhaitons plein succès pour la suite.



Promotion de M. Francesco Perri



M. Francesco Perri travaille depuis 8 ans au service de la voirie de Lonay. Depuis 2016 il occupe le poste d'Adjoint et, depuis 2017, celui de Chef de voirie ad intérim.

Suite au départ de M. Burnet, M. Francesco Perri a fait part de sa motivation à reprendre la fonction de Chef de voirie de manière pérenne. Au terme d'une procédure de recrutement, il a été promu Chef et prendra officiellement ses fonctions au 1^{er} juillet prochain.

Nous sommes donc heureux d'annoncer que le service est repris par une personne compétente, investie et qui connaît le village « comme sa poche ».

Nous espérons que ce nouveau challenge lui apporte entière satisfaction.

Promotion de M. Gjoko Kukeski

Depuis 4 ans, **M. Gjoko Kukeski** travaille en tant qu'Employé au service de voirie.

Durant le mois de juin, il a fait part de son intérêt à reprendre le poste d'Adjoint au Chef de voirie.

Au terme d'une procédure de recrutement, il a été promu à ce poste. Il débutera officiellement cette fonction au 1^{er} juillet 2019.

En souhaitant qu'il trouve du plaisir dans sa nouvelle activité, nous le remercions, ainsi que M. Perri et le service de voirie, pour leur investissement au quotidien pour maintenir notre village propre et accueillant.



LA MUNICIPALITÉ RECRUTE

Afin de remplacer l'actuelle titulaire du poste, la Municipalité recherche un-e

Gestionnaire du bureau technique

Mission générale du poste :

assumer le suivi administratif lié à la police des constructions, aux travaux publics et à l'aménagement du territoire ;

Détails :

la description du poste est disponible sur notre site internet ;

Délai de

postulation :

12 juillet 2019.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme C. Carrara, Secrétaire municipale, au numéro 021 804 74 70 ou par courriel à info@lonay.ch.

En cas d'intérêt, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature, au Service du personnel, chemin de la Poste 12, 1027 Lonay.

7 Personnel communal

Nos apprentis

La Commune est « entreprise formatrice » depuis plusieurs années maintenant.

Actuellement, il y a deux apprentis à la Commune de Lonay. **M. Thomas Von Kaenel** est en 2^{ème} année au service de la voirie et **Mme Maeva Baudin**, en 1^{ère} année, à l'administration communale.

Tous deux ont réussi leur année scolaire et passent donc, pour Thomas en 3^{ème} année et pour Maeva, en 2^{ème}.

Nous tenons à les féliciter pour les résultats obtenus et les encourageons à poursuivre leurs efforts pour mener à bien leur formation professionnelle.



De plus, dans le cadre de leur activité à Lonay, ils s'occupent, depuis plusieurs semaines maintenant, de préparer des fiches techniques concernant les bâtiments communaux. Cela représente un travail de longue haleine et nous nous réjouissons de voir le résultat final. Celui-ci sera un outil précieux pour les différents intervenants amenés à travailler dans nos bâtiments.

Auxiliaires de nettoyage

Pour assurer les grands nettoyages d'été des deux collèges, plusieurs jeunes auxiliaires ont été engagés.

Ils travailleront aux collèges des Pressoirs et des Combes, du 8 au 19 juillet 2019, sous la supervision de **M. Jean-François Morier**, Responsable du service de conciergerie.

Stagiaires à la Commune

Les différents services communaux accueillent régulièrement des stagiaires.



Fin mai, **M. Loïc Gugelmann**, a fait un stage de deux semaines à la voirie.



Début juin, **M. Tiago Azevedo** a pu découvrir le service de conciergerie.



En juillet, c'est **Mme Sarah Sepe** qui travaillera à l'administration.

Nous espérons que ces stages ont plu à MM. Gugelmann et Azevedo et que Mme Sepe aura du plaisir lors de son passage à Lonay. Nous leur souhaitons, à tous les trois, plein succès pour leur avenir professionnel.

Patrouilleurs scolaires

Deux patrouilleurs scolaires ont été recrutés durant ce mois de juin. Ils débiteront leur activité à la rentrée scolaire et seront formés, dans l'intervalle, par la Gendarmerie vaudoise.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle activité.



8 Environnement



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Grillez vos cervelas, pas la forêt!

Partir en forêt, allumer un feu, griller des cervelas: l'été est là! La forêt offre un havre de fraîcheur pour échapper à la chaleur écrasante de la ville. A propos: a-t-on le droit de faire du feu en forêt? Voici quelques règles (simples et de bons sens) pour que la grillade ne tourne pas à la catastrophe.

La forêt offre un refuge idyllique lors des grandes chaleurs estivales. Les arbres font des miracles: ils dispensent une ombre bienfaisante et évaporent des quantités d'eau, ce qui a pour effet de dissiper la chaleur; la température en forêt est ainsi toujours inférieure de deux-trois degrés, au moins, à celle qui règne en terrain ouvert. En plus, la couleur verte est apaisante. Et l'air de la forêt est plus respirable, plus pur aussi qu'en ville, car nombre d'arbres ont un pouvoir

filtrant, sans oublier l'influence positive des substances aromatiques diffusée par les végétaux.

Alors, quoi de mieux qu'une excursion en forêt, avec un cervelas, un chiffon de papier et quelques allumettes dans le sac à dos? Prenez garde tout de même: si la forêt est bien pourvue pour surmonter les grandes chaleurs, une inattention de votre part peut vite transformer la balade en désastre!

De nombreux feux de forêt sont déjà à déplorer depuis le début de l'année. Le beau temps a attiré les gens dehors mais il a aussi augmenté les risques d'incendie. Il suffit que l'herbe soit sèche et que les buissons manquent d'eau pour qu'un feu se propage facilement, encore plus si le vent souffle. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), on a recensé en moyenne 90 feux de forêt par an ces vingt dernières années, qui ont anéanti annuellement près de 370 hectares. La plupart des feux de forêt ont une origine humaine.



La forêt l'été, c'est magique. La prudence est toutefois de mise si l'on fait du feu car une catastrophe est vite arrivée.

Illustration Silvan Wegmann

9 Environnement

En Suisse, tout est ordonnancé comme du papier à musique. Les feux et grillades en forêt échappent toutefois à cette « règlementite » aigüe. Ni la législation fédérale sur la forêt, ni celles sur la chasse ou la protection de la nature n'interdisent explicitement les feux. Des interdictions ou des restrictions cantonales ou locales prévalent cependant en certains endroits. Dans plusieurs cantons, il n'est permis d'allumer du feu que dans les foyers officiellement autorisés. Avant d'aller faire des grillades, informez-vous donc des prescriptions locales en vigueur. Les autorités peuvent aussi limiter ou interdire les feux de plein air en fonction de la situation. La carte des risques et les informations actualisées sont à consulter sur le site internet de l'OFEV www.waldbrandgefahr.ch.

Voici quelques «trucs» à respecter pour faire du feu en forêt:

- Dans toute la mesure du possible, utiliser les foyers déjà existants.
- Il est permis de ramasser du bois sec à l'entour : les brindilles de résineux conviennent bien pour l'allumage, les branches de feuillus plus épaisses fournissent de la braise. Laissez le bois

pourri aux champignons et aux insectes: il génère plus de fumée que de feu. Sauf contre-indication, on peut se servir du bois mis à disposition près du foyer, avec la modération qui s'impose.

- Il est strictement interdit d'endommager ou d'abattre des arbres. Le bois «vert», en sève, brûle de toute façon très mal.
- Il est permis de prélever des pousses – de noisetier par exemple - pour fabriquer bâtons et brochettes.
- Le feu doit rester constamment sous surveillance. Eteignez complètement les flammes et les braises avant de partir.
- Renoncez à allumer du feu par vent fort ou par temps sec.
- Les mégots de cigarettes, les allumettes et autres déchets n'ont rien à faire en forêt.

La forêt offre plein de ressources et invite à la détente, autour d'un feu pour qui le souhaite. En agissant de manière responsable, vous prêtez à la forêt et à ses habitants le respect qui leur est dû. Et vous éviterez les incendies. ForêtSuisse vous souhaite un bel été, d'inoubliables moments dans les bois et vous dit « Bon appétit » !

Les feux et la nature

Les incendies provoqués par la foudre sont des événements naturels qui participent de la dynamique sylvicole. En ce sens, ils ne constituent pas des catastrophes pour les écosystèmes. Ils peuvent même avoir des effets positifs. Des organismes se sont hautement spécialisés et ne se développent que sur les terres brûlées. Ainsi en va-t-il du ciste à feuilles de sauge qui ne se trouve qu'en quelques stations au Tessin. Les graines de cette espèce arbustive germent et croissent sur des sols réchauffés par le soleil et cette plante ne peut se développer qu'en milieux ouverts et en l'absence de végétation concurrente. Le ciste conquiert rapidement, mais pour un moment seulement, les surfaces de forêts incendiées. Reste que, dans notre petite Suisse, tout est mis en œuvre pour éviter les incendies de forêt qui mettent à mal ses fonctions. Ils constituent un danger pour l'homme, les lieux habités, et peuvent être source d'importants dommages économiques.

Toute personne est bienvenue en forêt, à pied comme à vélo, pour y courir ou, justement, faire une grillade. En Suisse, la loi garantit le libre accès aux forêts. Ces dernières ont toutefois chacune un propriétaire qui apprécie que ses hôtes s'y comportent avec le respect qui est dû aux plantes, aux animaux et à tous les habitants des bois. Le manuel du savoir-vivre en forêt peut être consulté sur le site internet de ForêtSuisse, rubrique «Amis des forêts».

Un nouvel ordre pour notre jardin

Sur les 8 millions d'espèces animales et végétales connues qui peuplent la Terre, les scientifiques nous annoncent qu'un million d'espèces sont aujourd'hui en danger d'extinction. Un million d'espèces... un chiffre qui interpelle le citoyen. Ce constat est-il aussi valable en Suisse ? Quel est l'état des lieux dans ma commune ? En quoi suis-je responsable de cette hécatombe et que puis-je faire à mon niveau pour améliorer cette situation ?

A tous ceux qui se posent cette question : bonne nouvelle ! Il existe de nombreuses choses à faire, surtout si l'on a la chance d'être l'heureux propriétaire d'un jardin. Le jardin, c'est un petit coin de verdure juste pour soi. Un endroit où l'on aime profiter du calme après une journée de travail, où les enfants peuvent aller jouer le soir avant de passer à table, où l'on a installé sa piscine et où l'on fait des grillades en famille et avec ses amis. Mais c'est aussi un endroit que l'on peut partager avec la faune sauvage, pour autant que l'on s'en donne les moyens.

Accueillir la faune dans son jardin nécessite souvent de changer certaines habitudes, parfois enracinées dans notre subconscient depuis de nombreuses années. Prenons un exemple : nous considérons souvent qu'un beau jardin doit être bien entretenu. Dans les plates-bandes, les rangées de rosiers sont désherbées régulièrement et traitées contre les ravageurs. Le gazon est tondu toutes les deux semaines et arrosé au besoin afin de conserver un tapis aussi vert et uniforme que possible. Les « mauvaises herbes » sont combattues avec ferveur et acharnement, surtout lorsqu'elles s'insinuent entre les interstices des pavés. Le bois de feu destiné à la cheminée est soigneusement empilé contre le mur du garage.

Le temps investi pour parvenir à ce résultat est considérable mais aussi source de satisfaction. Une fois les travaux terminés, une fois que chaque chose a retrouvé sa place, il est

temps de profiter d'une petite pause bien méritée sur la terrasse.

Malheureusement, la nature suit sa propre logique et n'apprécie souvent pas l'ordre que nous lui imposons. Décimés par les pesticides, les insectes désertent nos extérieurs, privant du même coup les oiseaux d'une source importante de nourriture. Les quelques volatiles qui les fréquentent encore finissent bien souvent sous les crocs de Pupu ou d'un autre chat du quartier. Fuyant un espace agricole transformé pour répondre aux contraintes de l'agriculture moderne, les hérissons tentent leur chance dans les potagers mais se heurtent souvent aux clôtures que nous avons installées. Lorsqu'ils parviennent à se faufiler dans notre jardin, ils n'y trouvent aucune feuille morte, aucun branchage pour bâtir leur nid et passer l'hiver. Tout est propre, trop propre, si propre que la nature n'y trouve plus sa place.

Lutter contre la disparition de la biodiversité commence donc dans notre jardin, en acceptant de réintroduire ce qu'hier nous aurions considéré comme du désordre. Un tas de branche et quelques feuilles mortes pour les petits mammifères, un tas de pierre pour les lézards, un coin de gazon où l'on laisse les fleurs et les insectes se développer à leur rythme. Commencer par accepter, et finir par apprécier, de partager son petit coin de verdure avec la faune sauvage : un petit geste dont l'impact peut contribuer à un bien bel objectif.

Région Morges

Retrouvez tous les articles ainsi que des conseils pour des « **Jardins Vivants** » sur <http://regionmorges.ch/jardins-vivants/>.

Participez à notre **appel à projet** et bénéficiez des conseils d'une spécialiste pour vous aider à le concrétiser.



Le mot de Frédéric Gabriel, Municipal

Comment la Municipalité s'engage-t-elle en faveur de la biodiversité ?

Le service de voirie de la Commune de Lonay a mis en place certaines mesures, notamment en remplaçant les pesticides par un système de désherbage mécanique à l'aide de brosses métalliques.

Lors de rénovations d'espaces verts, nous veillons à planter des essences indigènes qui vont évoluer en même temps que la faune locale. La flore indigène répond parfaitement aux besoins de la faune, en termes de nourriture et d'habitat. De plus, des prairies fleuries sont aménagées et sont fauchées à un rythme bisannuel. Elles permettent également à la faune locale de se développer de manière harmonieuse.

Lors de travaux forestiers, nous créons des amas de branches permettant de se transformer rapidement en un micro-biotop pour de nombreux êtres vivants.



De plus, nos forêts possèdent plusieurs arbres-habitats. Un arbre-habitats est un arbre particulièrement hospitalier pour différentes espèces animales et végétales. Les arbres morts sur pied de gros diamètre, les arbres à cavité, les arbres à champignons, ainsi que les arbres partiellement morts ou cassés, en font notamment partie. Comme leur nom l'indique, les arbres-habitats servent de lieu de vie pour de nombreuses espèces telles que le pic noir, les chauves-souris, les chouettes et la martre, mais également certaines mousses, lichens et champignons.

Frédéric Gabriel, Municipal

Abandon de déchets

Le mois de mai a été marqué par de forts vents et un temps maussade pour le printemps.

Notre service de voirie a récolté une certaine quantité de déchets qui s'étaient envolés à cause du vent.



Ces déchets ont été abandonnés par leurs propriétaires dans le village (littering). Nous vous rendons attentifs à ce fléau qui pollue nos champs, bords de route, forêts et vignes. Il est impératif, pour garder notre village propre, que les déchets soient triés et déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

Chaque citoyen peut contribuer à la propreté de Lonay en appliquant les règles de tri. Nous comptons sur vous !

Cartes de déchèterie

Nous vous rappelons que les cartes de déchèterie ne sont pas transmissibles.

Les paysagistes, qui effectuent des travaux chez un habitant, ne sont pas autorisés à se rendre à la déchèterie. Ils ont l'obligation de débarrasser les déchets dus à leur chantier par leurs propres moyens.

De plus, nous rencontrons encore des soucis au niveau de la barrière d'entrée et de sortie de la déchèterie. Il n'est pas donc pas nécessaire de nous ramener vos cartes si cela ne fonctionne pas, le problème provenant du lecteur. Une solution est recherchée et nous vous remercions pour votre patience.

12 Environnement & Ecoles

Respectez le tri et le personnel de déchèterie

Le tri des déchets à la déchèterie intercommunale est indispensable pour une bonne revalorisation. Les bennes comportant des déchets inappropriés engendrent un surcoût important.

Par exemple, durant ce mois de juin, la benne à plastiques durs contenait de nombreux déchets inadéquats (textiles, CD, plastiques mous, tapis, papier, carton, ...). Cela n'est pas acceptable et induit une augmentation considérable des coûts.



D'autres bennes sont à votre disposition pour la quasi totalité des déchets produits par les

ménages (encombrants, textiles, papier/carton, etc.). Il est donc impératif de respecter le tri des différents déchets. Une bonne gestion des déchets permet de préserver au mieux notre environnement.

De plus, le personnel communal qui travaille à la déchèterie est à votre entière disposition pour vous orienter et vous guider vers les bons contenants. Nous vous rappelons qu'ils ne sont pas là pour « faire la police », mais bel et bien pour faire appliquer les règles en matière de gestion des déchets.

Nous vous remercions du respect que vous leur témoignez et comptons sur vous pour vous conformer aux instructions données par le Responsable de la déchèterie et les Ambassadeurs du tri.

Nous profitons de ces lignes pour vous informer que des contrôles administratifs vont être réalisés afin de garantir le bon fonctionnement du site et d'améliorer la qualité du tri. Nous vous remercions de réserver un bon accueil à nos collègues qui s'occuperont de cela.

Concours de dessins



Dans le cadre du déménagement de l'administration communale, l'idée a été émise de faire participer les écoliers à la décoration des nouveaux locaux.

Ce projet a finalement été mis sur pied grâce à l'aide de Mme Falquet, professeur de dessin à Lonay, en collaboration avec Mme Carrara, Secrétaire municipale, Mme Senerchia, ancienne Préposée au contrôle des habitants et artiste-peintre, ainsi que Mme Morerod, Municipale des écoles. Elles composaient, avec M. Zbinden, directeur des écoles, et Mme Sarasin, professeur de musique, le jury qui a évalué les œuvres réalisées.

Les enfants ont eu près d'une année pour préparer leurs dessins.

Les thèmes proposés étaient :

- Mon endroit préféré à Lonay,
- Lonay dans 50 ans,
- Lonay de mes rêves,
- Lonay abstrait.

Les élèves ont été très inspirés par cette activité et les gagnants ont été récompensés par des bons de cinéma.

Nous remercions le directeur de l'EPSP, M. Zbinden, d'avoir permis la réalisation de ce concours, ainsi que Mme Falquet pour son investissement. Nos remerciements vont également aux membres du jury qui, avec un œil avisé, ont su départager les différentes propositions des élèves.



Photos des élèves gagnants avec leurs œuvres

Inauguration de la bibliothèque scolaire des Pressoirs

Comme annoncé dans le précédent numéro du Lon'Info, la bibliothèque du collège des Pressoirs a été inaugurée en date du 17 mai dernier.

Petit retour, en images, sur ce moment convivial partagé avec les enfants, la Direction des écoles, les Enseignants, la Municipalité et les Bibliothécaires.



Passeport-vacances de Morges et environs

Traditionnellement, il a lieu lors des vacances d'automne, du 12 au 27 octobre 2019. Il s'adresse aux jeunes de 6 à 16 ans à qui il propose des activités passionnantes et variées. Afin que les enfants puissent se rendre aux activités qu'ils ont choisies, un abonnement **Mobilis** 12 zones en 2^{ème} classe est intégré à leur passeport dès l'âge de 8 ans. Les plus jeunes sont transportés en minibus.

Pour ceux qui se disent trop grands, les 13-16 ans, des bons leur sont proposés. Ils peuvent

ainsi organiser, entre copains, des sorties au lasergame, à la piscine, au cinéma et autres. Toujours pour les ados, il existe, en plus des activités traditionnelles, la possibilité de découvrir des métiers par un stage en entreprise.

Les enfants avec un handicap sont les bienvenus ! Il suffit de le signaler par téléphone, à l'inscription, pour qu'il en soit tenu compte.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, trouvez en toutes les modalités et renseignements, sur le site internet :

www.pv-morges.ch



14 Eglise protestante



**Paroisse de
Lonay - Préverenges -
Vullierens**

**Des espaces familles - et pas que familles -
sont proposés pour et au-delà des villages :
Aclens, Bremblens, Denges, Echandens,
Lonay, Romanel, Préverenges, Vullierens**

Culte en plein air : 1^{er} septembre à 10h, sur la colline du Monteiron, à Préverenges - chemin du Monteiron 1.

A cette occasion l'ouverture des activités liées aux 0-12 ans et leurs proches sera fêtée. Un apéritif suivra.

Activités enfance et jeunesse :
lonaypreverenges.eerv.ch

5 rencontres *Eveil à la foi* (0-6 ans) sont proposées des samedis - 10h à 11h - au temple de Lonay. Voir site et un courrier vous parviendra.

15 rencontres *Culte de l'enfance* (6-10ans) rassemblent les enfants entre midi et 13h30 dans plusieurs villages. Voir site et un courrier vous parviendra .

6 animations et un week-end *KT7-8* (10-12ans) sont proposés en lien avec le ktclac, les mercredis 12h-14h au Centre paroissial de Lonay. Cf : <https://ktclac.eerv.ch/> Un courrier vous parviendra.

Pour le catéchisme des 12-15 ans, les informations vous parviendront par poste et figureront bientôt sur le site.

Culte des récoltes : dimanche **13 octobre**, à 10h à Vullierens. Au temple, la reconnaissance du cœur épousera les plaisirs des yeux lors de cette heure aux couleurs d'automne. Le chœur d'hommes de Bussigny sera de la partie.

Camp Touzâges 20-25 octobre 2019 :

Proposé par une équipe de notre région, ce camp pour tous les âges aura lieu au bord de la mer en Italie, à Pietra Ligure. Gelati, recueils, pasta, ateliers, plage, jeux, balades seront au rendez-vous, de même qu'un cache-cache biblique créatif et ludique.

Fr. 390.- par adulte, fr. 200.- par enfant. Trajets groupés dans les voitures des participants. Renseignements : Sibylle Peter, 021 331 56 64 sibylle.peter@eerv.ch.

Inscriptions : www.morges.eerv.ch/camp

A réfléchir :

Dieu est unique et non solitaire

Maurice Zundel



Pour le Conseil paroissial,
Corinne Méan, pasteure

ON A TOUS DES QUESTIONS

Alors venez découvrir un
PARCOURS ALPHALIVE

Une introduction à la foi
chrétienne

12 rencontres

**du mardi 3 septembre
au mardi 26 novembre**

18h45 Repas - 20h00 Exposé
20h45 Partage en groupes -
21h45 Fin

Eglise évangélique de Lonay
Av. de Morges 37
1027 Lonay
pasteur.eel@gmail.com



15 Eglise catholique

Unité pastorale La Venoge - L'aubonne



C'est officiel : l'Abbé Charlemagne Doré reste parmi nous

Il y a un peu moins d'une année, l'abbé Charlemagne Doré, nous rejoignait pour le ministère de remplacement de l'été – et ce depuis neuf étés déjà – mais avec la spécificité, cette fois-ci, de rester sur l'unité pastorale jusqu'en juin 2019, afin de soutenir le travail de l'équipe pastorale pendant mon congé sabbatique au Canada. Puis notre vicaire épiscopal Christophe Godel – avec l'accord conjoint de l'évêque de Charlemagne et celui de notre évêque diocésain – Charlemagne prolongera son séjour parmi nous, pour une durée d'au moins 5 ans.

Ainsi, c'est avec joie que nous l'accueillons. Nous serons donc quatre prêtres, mais devons assurer la charge supplémentaire de l'aumônerie de tous les EMS qu'assurait l'abbé Dariusz Sikorski, arrêté pour raisons de santé. Nous souhaitons donc à Charlemagne la bienvenue et un fructueux ministère au sein de l'Unité Pastorale qu'il connaît déjà.

*Abbé Guy Jeanmonod
curé modérateur*



Les Scouts d'Europe recherchent des chefs

En 2017, une meute de louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) s'est lancée. Suivie en 2018 par une meute de lou-vette (filles de 8 à 12 ans) et une unité d'éclaireur avec deux patrouilles de garçons de 12 à 17 ans. Les scouts d'Europe de la 1^{re} et 2^e la Côte sont catholiques et rattachés à notre Unité pastorale. Même si leurs activités se déroulent principalement dans la nature vous les avez certainement déjà vus lors des messes ou des fêtes paroissiales.

Le mouvement fonctionne principalement grâce à l'engagement et au service de jeunes femmes et hommes de 18 à 24 qui encadrent les activités. Ces jeunes suivent des formations spécifiques pour être en mesure de faire grandir les enfants dans la pédagogie scout. Le mouvement a du succès sur l'unité pastorale et nous nous en réjouissons. Néanmoins, nous sommes très activement à la recherche de jeunes encadrants (les chefs) pour l'année prochaine. Pour une unité de 24 louveteaux, il est nécessaire d'avoir 4 chefs. Pas besoin d'avoir d'expérience scout, il suffit

d'avoir envie de servir un idéal et d'aimer ou de vouloir découvrir la vie dans la nature.

Contacts :

Garçons : pierre-mikael.legris@scouts-europe.ch

Filles : kamila@fbconsulting.ch



Camps Voc'

Près de dix camps pour réfléchir aux grandes orientations de ta vie! Viens louer et célébrer Celui qui t'appelle; viens t'exprimer selon tes talents; viens réfléchir à ce qui peut te rendre heureux et combler ton cœur; viens partager et jouer avec des jeunes de ton âge.

Tu as entre 8 et 20 ans ? Tu as de quoi faire ton bonheur ! Toute une équipe t'attend: familles, prêtres, religieux et religieuses, jeunes, séminaristes, couples.

Thème de cette année : Voici la servante du Seigneur !

Inscriptions et informations : www.vocations.ch

M.E.R.C.I !

Les entendez-vous ces voix d'enfants qui scandent de plus en plus fort ce « M...E...R...C...I...! , merci, merci merci ! » ? En cette fin d'année pastorale, c'est à chacun et chacune d'entre vous, bénévoles, paroissiens, qu'ils s'adressent pour vous signifier leur gratitude de leur faire une Eglise si magnifique pour demain !



Par la place que vous avez dans notre Unité pastorale, par votre engagement et votre investissement, chacun à la mesure de ses possibilités et de ses talents, vous contribuez à ce que nos paroisses et notre unité pastorale soient une Eglise toujours plus belle et vivante que, croyez-le ou non, beaucoup à la ronde nous envie. Ceci ne serait jamais possible sans toutes vos contributions.

Que le Seigneur vous le rende au centuple !

L'équipe pastorale

Et n'oubliez pas les messes à la chapelle de Préverenges, chaque 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois ! Celle du 1^{er} dimanche est faite spécialement pour les familles. Nous vous y attendons nombreux.



PÉTANQUE BACCHUS

Samedi 31 août 2019
Aux terrains de sport de Lonay

Prix par équipe : Tournoi 20.- (2 pers.)

Prix du souper : Joueurs 30.-/pers.
Non joueurs 40.-/pers.

Début du tournoi de pétanque à 10h00

Inscriptions sur place dès 9h30

Petite restauration

Apéro offert dès 19h00

**Inscriptions pour le repas :
Jusqu'au 26 août
jeunesse.lonay@gmail.com**

079 288 76 11

Organisation : Jeunesse de Lonay

Marché artisanal de Lonay



Samedi 21 septembre 2019 de 10h00 à 16h00

Maison des Pressoirs à Lonay

Venez découvrir une trentaine de stands avec de l'artisanat
et des produits du terroir.

Musique avec Ziquet
de 11h00 à 14h30
et Yoan qui nous fera des tours de magie.

Restauration préparée par la Commission Culturelle de Lonay

Rôtis des chefs et ses 3 salades
Planchettes
Pâtisseries
Boissons

**Journal
de Morges**





LA COMMISSION CULTURELLE PROPOSE :

Le **21 septembre**, à la Maison des Pressoirs,
de 10h00 à 16h00

Traditionnel Marché artisanal

Musique, magie, produits du terroir et bonne
restauration...

Le **17 novembre**,

à la Maison des
Pressoirs,
de 9h00 à 17h00

Le Vide dressing et sa
collection

automne – hiver

Ambiance
décontractée et
variété
vestimentaire...



Le **1^{er} décembre**, à la Maison des Pressoirs,
à 15h00

Spectacle pour enfants « la planète, l'odyssée
de Boïng »

Par Sophie Martin



**Nous sommes toujours à la recherche d'une
personne dynamique et motivée à investir un
peu de son temps dans le Comité de la
Commission Culturelle.**

Renseignements au 079 917 00 39

ÉPICERIE LONAY D.E

LES INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION DE L'ÉPICERIE

La philosophie de l'Association de l'Épicerie

Une épicerie représente la pierre angulaire d'un village. Nous avons souhaité une épicerie fédératrice, porteuse de cohésion sociale.

Le projet est issu d'une démarche purement citoyenne, désintéressée, et collective. L'épicerie s'inscrit également dans une démarche de collaboration avec les producteurs locaux. Conscients des enjeux de ce commerce, tant pour l'économie locale que pour la vie sociale du village et de ses environs, notre projet est fondé sur un développement durable, respectueux de l'environnement et solidaire.

Nous avons à cœur de proposer un service de proximité complet, répondant au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants. L'épicerie est avant tout un espace accueillant et convivial, proposant des produits de consommation courante de qualité, aux prix les plus justes. Vous pouvez y adhérer directement à l'Épicerie, rte de Chérard 1, à Lonay ou par notre site <http://epiceriedelonay.ch/>.

La Charte de l'Épicerie

- Contribuer à la vie sociale et associative du village
- Développer la proximité et l'implication dans la région
 - Privilégier la vente de produits de base, régionaux et de qualité
- Contribuer au respect de l'environnement
- Promouvoir le développement durable
 - S'engager dans le bénévolat
 - Soutenir les jeunes et leurs initiatives

Vous souhaitez vous engager dans l'Association de l'Épicerie ? Vous avez envie de devenir bénévole ? Vous pouvez vous engager régulièrement ou occasionnellement ? A la vente ou à d'autres tâches ? Contactez-nous pour trouver votre place dans notre dynamique association.

19 Sociétés locales

Et n'oubliez pas de nous envoyer vos photos et cartes postales des épiceries de vos vacances... vous les retrouverez sur notre site <http://epiceriedelonay.ch/>, ainsi que sur la page facebook de l'Épicerie de Lonay !

UN BÉNÉVOLE DE L'ÉPICERIE

Charles Bergien :

Charles Bergien est au comité de l'Association de l'Épicerie depuis quelques années. Il s'occupe du secrétariat et de la gestion des membres. Il distribue dans nos boîtes aux lettres quelques fois dans l'année les papillons de l'association de l'Épicerie pour vous faire découvrir les animations ou les nouveaux produits de l'Épicerie. Ces balades lui permettent de découvrir le village de Lonay avec ses petites ruelles ou ses divers quartiers : il apprécie le soin tout particulier apporté par les lonaysannes et lonaysans à leur jardin ou à leur potager qui offrent une diversité très intéressante de fleurs et de légumes.



A l'Épicerie, il apprécie tout particulièrement le joli choix de petits fromages et l'excellent gruyère .

Le Guacamole de Charles

sa recette estivale de dip mexicain pour accompagner l'apéro :

Écraser à la fourchette 1 avocat mûr avec 1 petit oignon haché très fin et 1 tomate coupée en dés.

Ajouter quelques gouttes de tabasco, jus de 1/2 citron, 1 pincée de sel à l'ail.

Bien mélanger le tout et consommer de suite.

A manger avec des crackers ou des tortilla chips.

Simple et agréable.



Le peloton sur la célèbre Route des Pâtes de l'Épicerie de Lonay

Pendant les vacances scolaires et les week-ends, l'Association de l'Épicerie engage des étudiants/es pour tenir le magasin. Elles se répartissent les jours d'ouverture et tiennent chacune l'Épicerie entre 10 et 20 jours pendant l'été. Elles permettent à nos bénévoles de profiter de leurs vacances.

Vacances d'été 2019 Horaires du 8 juillet au 25 août 2019

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	7h30-12h30	17h00-19h00
Mardi	7h30-12h30	17h00-19h00
Mercredi	7h30-12h30	FERMÉ
Jeudi	7h30-12h30	17h00-19h00
Vendredi	7h30-12h30	17h00-19h00
Samedi	8h00-12h30	FERMÉ
Dimanche	8h00-12h30	FERMÉ
1er août	8h30-12h30	FERMÉ
2 août	8h30-12h30	FERMÉ

Bonnes vacances !



Bronzette en pleine savane dans un lit de chips de l'Épicerie de Lonay



Au sommet du Grand Fromage de Chèvre de l'Épicerie de Lonay

Vous trouverez les cartes postales de Justine Willa, étudiante à l'ECAL, à l'Épicerie de Lonay.

LONATURE

Votre jardin – paradis ou piège mortel pour les hérissons ?



Animal nocturne, le hérisson dort le jour dans un abri rembourré de feuilles, de mousses et de paille et sort à la nuit tombante pour chercher sa nourriture. Il s'aide de son ouïe et de son odorat très développés qui lui permettent de repérer ses proies à plusieurs mètres de distance: insectes, vers, limaces, escargots et autres petits animaux.

Les hérissons sont en voie de disparition, car **les conditions dans lesquelles ils doivent vivre chez nous font que plus de 80 % d'entre eux n'atteignent pas l'âge adulte (1 an)**. Ils constituent une espèce protégée par l'Ordonnance fédérale sur la Protection de la Nature et du Paysage (art. 20 OPNP du 16.01.91 et appendice 3).

Le jardin idéal pour les hérissons

Pour protéger les hérissons, le mieux est de favoriser ses habitats par un jardin plus naturel et d'éliminer les obstacles et les dangers qui le menacent. Le mieux est d'avoir des haies, des herbes hautes, un point d'eau, un trou dans les clôtures afin qu'ils puissent bien passer de jardin à jardin. A la recherche de nourriture, ils peuvent crapahuter jusqu'à 5 km par nuit pour étendre leur territoire essentiel à leur survie.



Voici donc quelques gestes simples qui peuvent aider à sauver les hérissons :



Les débroussailleuses et les coupe-bordures peuvent atrocement mutiler les hérissons. Avant d'entreprendre votre travail, vérifiez toujours attentivement qu'aucun hérisson n'est présent dans la zone sous un buisson, dans une haie ou un fourré. Sinon, atteints aux jambes ou au front, ils vont agoniser de longues heures, sans aucun secours.



Ne pas lancer une tondeuse robot durant la nuit. Grand risque en particulier de hacher ou mutiler des jeunes.



Renoncer aux pesticides (par ex. insecticides, désherbants, etc.): afin de préserver les insectes, base de leur régime, et poisons, lorsque les hérissons viennent boire de l'eau après la pluie sous une plante traitée. Ils meurent alors dans d'atroces souffrances.



Mettez un grillage au dessus de vos soupiraux, vous éviterez aux petits mammifères d'y tomber et de se faire piéger.



Ne pas laisser traîner des filets. Si vous en utilisez (protection contre les oiseaux, buts de football, etc.), les filets doivent être tendus et leurs extrémités roulées et fixées.



Mettez une planche de bois en pente dans votre piscine, pleine ou vide, ainsi que dans les fosses et les puits. Elle permettra aux animaux tombés d'en ressortir.



De nuit, conduisez de telle sorte que vous puissiez éviter d'écraser des hérissons.



En hiver lorsque vous promenez votre chien, soyez attentif à ce qu'il ne dérange pas un hérisson hibernant dans un tas de feuilles sous un buisson.

21 Sociétés locales

Que faire si on trouve un hérisson blessé ?

En cas de découverte d'un hérisson blessé, malade ou errant en plein jour, l'installer dans un carton percé de trous d'aération, placé dans un endroit à température ambiante. Avant de lui donner quoi que ce soit à boire ou à manger, **prendre contact de suite** avec l'un des centres de soins agréés : **Erminéa** à Chavornay (+41 78 827 21 87 /24H/24H et 7J/7J - www.erminea.org) ou la Garenne, à Le Vaud (+41 22 366 11 14). Il en va de même pour de jeunes hérissons trouvés fin octobre ou en novembre: ils manquent de réserve de graisse et ne pourront pas passer l'hiver dans le jardin.



MERCI de contribuer à la sauvegarde de ces mammifères sans défense face à la pression humaine et si indispensables à nos jardins.

Pour **LONATURE** : Martine GOY

Comment leur donner un coup de pouce ?



Un point d'eau à disposition. Une simple coupelle avec un rebord de 2 à 3 cm remplie d'eau fraîche chaque soir. En été, ils souffrent de la canicule et meurent par déshydratation.



En cas de fringale, ils seront contents de se mettre sous la dent des croquettes au poulet pour chat ou des vers de farine, toujours avec une coupelle d'eau fraîche à proximité. Evitez à tout prix le lait et le pain provoquant des diarrhées mortelles.



Au jardin, laisser un désordre bienvenu. Amateurs de chenit, ces mammifères profiteront de s'enfouir sous un tas de feuilles mortes ou de branchages laissés dans un coin du jardin.

Si vous tenez compte de toutes ces recommandations :



Le hérisson débarrassera votre jardin des limaces et autres nuisibles.



Il adoptera votre jardin comme habitat.



Vous contribuerez à sa survie.



Vous empêcherez les destins tragiques des hérissons.



Si vous tenez compte de toutes ces recommandations, vous créez un petit paradis pour les humains et les animaux et tous ne s'en porteront que mieux.

Se référer aussi à la Charte des Jardins sur le site :

www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins

Prochaines activités Lonature été / automne 2019 :

Samedi 21 septembre, 9h
Marchés des Artisans

Samedi 19 octobre,
Sortie Champignons avec Olivier
Jean-Petit-Matile

Samedi 2 novembre, 9h
Matinée d'entretien du
Bomelet

Pour tous renseignements, merci de consulter www.lonature.ch

22 Jubilaires & Population



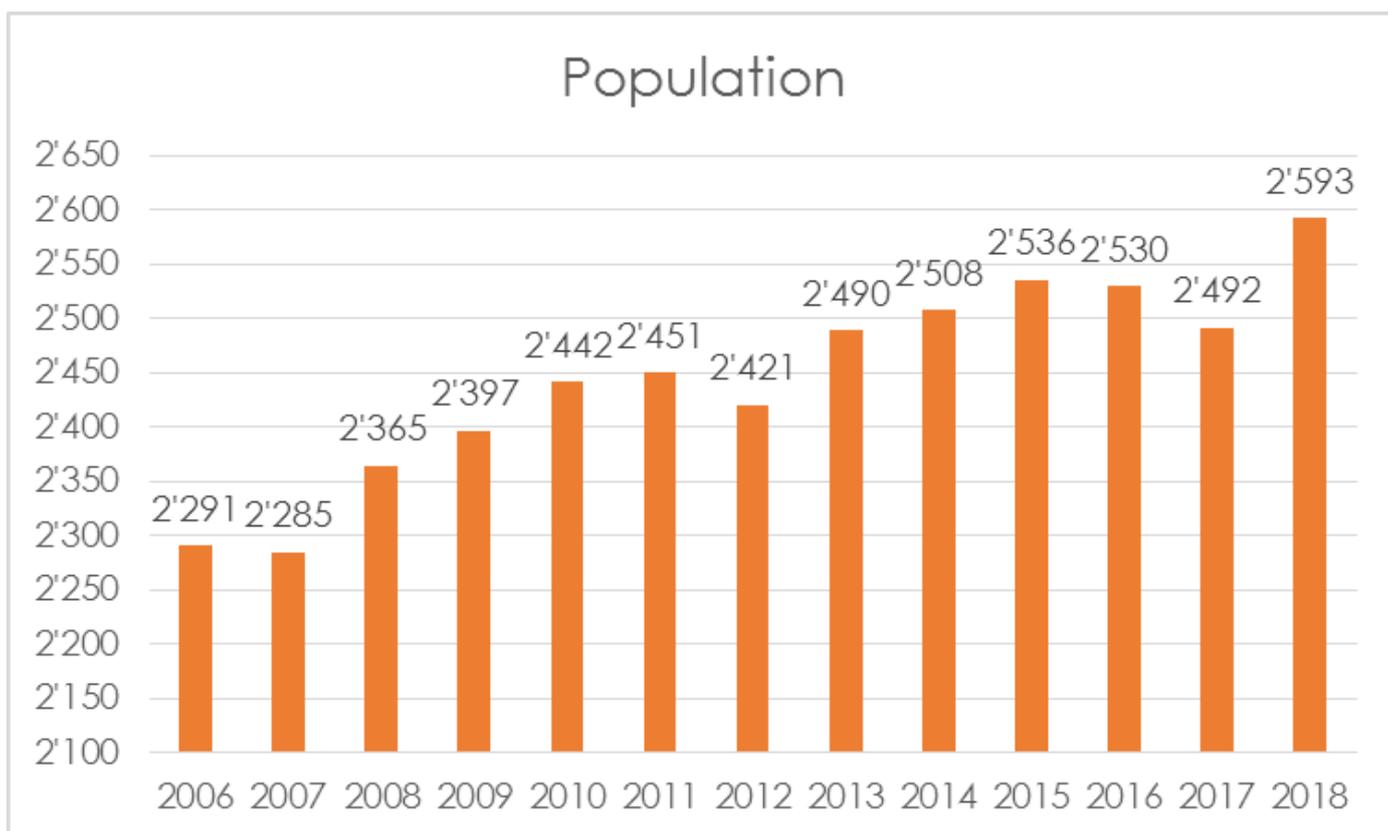
A l'occasion de son 90^e anniversaire, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à :

*M. Max Müller,
né le 29.05.1929*



Nous lui transmettons nos meilleurs vœux de bonne santé !

Evolution de la population lonaysanne de 2006 à 2019



IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Rédaction

Administration communale

Elodie De Cagna

administration@lonay.ch

021 804 74 73

Délais

rédactionnels

18.10.2019

14.02.2020

29.05.2020

Parutions

mi-novembre 2019

mi-mars 2020

fin juin 2020

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Ce journal paraît 3 fois par année

Tirage : 1'350 exemplaires

Aussi disponible sur :

www.lonay.ch

Prochaines séances du Conseil communal :

Mardi 8 octobre 2019, 20h15

Mardi 10 décembre 2019, 20h15

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet : www.lonay.ch

Horaires d'été de l'administration communale

Nous vous rappelons que, durant les vacances d'été, les bureaux de l'administration communale sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8h à 11h et de 14h à 16h.

Le mercredi, les bureaux sont fermés au public.

L'ouverture prolongée du lundi est suspendue durant cette période.

A partir du lundi 26 août, l'horaire habituel reprend.

Nous vous souhaitons un bel été !



Fête nationale à Lonay



Programme de la fête du 1er août au Parc des sports & loisirs

- dès 13h Élaboration de la soupe aux pois par la Jeunesse à visiter tout au long de l'après-midi.
- dès 14h Ouverture de la buvette de la Jeunesse.
- dès 19h La Commune vous offre une assiette « JAMBON - SALADES ».
- 21h30 Début de la partie officielle.

A l'issue de la cérémonie, la soupe aux pois vous sera servie.
En espérant vous voir nombreux à cette manifestation, nous vous présentons, Lonaysannes, Lonaysans, nos plus cordiales salutations.

La Municipalité

La Société de Jeunesse

Cantique Suisse

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour
Le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie.
Au ciel montent plus joyeux, (bis)
Les accents (émus) d'un cœur pieux. (bis)
Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux
Près de Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine
L'âme en paix est plus sereine.
Au ciel montent plus joyeux (bis)
Les accents (émus) d'un cœur pieux. (bis)
Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore
Le Dieu fort.
Dans l'orage et la détresse,
Il est notre forteresse.
Offrons-lui des cœurs pieux, (bis)
Dieu nous bénira (du haut) des cieux. (bis)

Prière patriotique

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime,
Celui que j'aimerais toujours,
Celui que j'aimerais quand même.
Refrain (bis) :
Tu m'as dit d'aimer : j'obéis ...
Mon Dieu, protège mon pays !
Je l'aime pour ses frais vallons,
Et j'aime d'un amour intime
La cime blanche de ses monts
Où plane l'aigle au vol sublime.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)
Il est ma force et mon appui,
M'indique le chemin à suivre.
Je l'aime et je dépends de lui,
Sans lui je ne pourrais pas vivre.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)
Jadis, unissant leur effort,
Des gens d'ailleurs l'ont voulu prendre :
Je le chéris d'autant plus fort
Que mes aïeux l'ont su défendre.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)

Afin d'éviter de mauvaises surprises, les pompiers vous recommandent de contrôler que vos fenêtres soient bien fermées, vos toiles de tente remontées.

De plus, nous vous rappelons que le tir d'engins pyrotechniques doit être exécuté par un adulte ou sous le contrôle d'un adulte à un endroit spécifique sur la place de fête.

Les tirs doivent s'effectuer dans la direction OPPOSÉE au public.

ALARME FEU 118